

D 2023 17 07 078

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 17 Juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, D. GANNE, J-O. RABOT, G. MASRARI, M. GRENIER, C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ, C. BIOLAY, J. DAZIN, H. GRANGE, V. KRYCK, M. FOURNIER, A. NEUSSER, L. JACQUEMET

Absents :

Absents excusés : J. DIZERENS, P. GUINOT, A. BOUSSER, Y. DUMAS, M. CHALENDAR

Procurations: A. BOUSSER à C. BIOLAY, Y. DUMAS à O. GUICHARD, P. GUINOT à G. MASRARI, J. DIZERENS à M. GRENIER, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative

5. Instances – SIVOM - Election des délégués

Conformément au code général des collectivités territoriales et aux statuts du syndicat intercommunal de l'est gessien (SIVOM est gessien) fixant la clé de répartition du nombre de délégués, le Conseil municipal doit procéder à l'élection à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages, de 5 délégués titulaires et 2 suppléants.

Le Conseil municipal, a décidé, à l'unanimité des membres votants, de voter à main levée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- **DÉSIGNE**, à main levée, les élus qui siègeront au SIVOM :

Délégués titulaires :

1. O. GUICHARD
2. M. GIRIAT
3. W. DELAVENNE
4. D. GANNE
5. G. MASRARI

Délégués suppléants :

1. M-C. ROCH
2. J-M. PALINIEWICZ

Fait à Ornex, le 21 juillet 2023

La secrétaire de séance,
L. JACQUEMET



Le Maire,
O. GUICHARD



Certifié exécutoire le : 21 juillet 2023
Affiché le : 21 juillet 2023

O. GUICHARD
Maire

